

Le bonheur, car chacun sera libre de tendre vers ce qui lui semble correspondre à son plus grand bien. Les principes de la liberté et de l'égalité sont justifiés par leurs résultats.

Je n'ai rien à redire aux prémisses établies dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Je crois que l'administration et la direction locales de l'enseignement appartiennent aux provinces. Personne au Canada ne prétend sérieusement qu'il faille empiéter sur les droits des provinces en matière d'éducation. Toutefois—et j'y reviendrai un peu plus tard—peut-être avons-nous donné une interprétation trop étroite à l'activité que peut se permettre le gouvernement fédéral dans le domaine de l'enseignement. Je suis bien convaincu que si notre pays veut aller de l'avant, nous devons avoir des horizons plus étendus dans ce domaine.

Bien souvent, nous avons entendu, à la Chambre et ailleurs, des gens parler de la nécessité de symboles d'unité nationale, comme un drapeau et un hymne, mais c'est impossible d'avoir des signes ou symboles extérieurs d'unité si nous n'avons pas véritablement le sens de l'unité de vues en tant que Canadiens et s'il n'y a pas d'échanges culturels entre les deux groupes. Nous ne pouvons pas édifier une nation en passant par dix filières différentes, étrangères les unes aux autres.

Étant donné la présence de divers groupes culturels en notre pays à l'heure actuelle, il importe que, en tant que Canadiens, nous repensions la situation afin de pouvoir garder le meilleur de toutes les cultures et développer au Canada une nouvelle culture qui servira de lien général entre tous les groupes. Cela ne veut pas dire qu'il faille écarter les autres cultures. Mais il faut trouver un lien général entre les divers groupes de notre pays. Notre constitution reconnaît que nous sommes un pays biculturel, mais nous devons aussi admettre que, depuis la dernière Grande Guerre, il existe au Canada d'autres groupes culturels nombreux dont nous devons tenir compte. Voilà qui devrait faire ressortir la véritable nécessité de trouver un lien commun et cela peut se faire grâce à l'enseignement.

Nous parlons également de nos vastes ressources nationales et de nos grandes richesses matérielles qui pourraient être mises en valeur chez nous mais, là encore, il faut pourvoir plus adéquatement à la formation de nos citoyens afin que nous puissions exploiter ces ressources. Si nous voulons devenir une grande nation, nous devons penser comme une grande nation. Nous devons nous demander: que peut-on faire pour atteindre cette fin, tout en respectant les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique? Nous ne pouvons continuer à vivre dans le monde et la société des débuts de la Confédération, en 1867. Nous ne saurions permettre que notre progrès soit

paralysé par les vestiges de cette époque. Si nous voulons survivre, nous devons grandir dans le monde actuel. Nous devons faire face aux problèmes et aux défis de l'heure avec toutes les idées et tous les moyens modernes à notre disposition. C'est tout simplement du sens commun. Le fait est qu'il y a trop de gens qui vivent dans le passé et qui se nourrissent de vieux préjugés et de vieux concepts; il est temps de renouveler et d'élargir nos vues.

On pourra se demander: quels sont ces besoins généraux qu'il faudrait examiner de nouveau? C'est ici qu'intervient la recherche. Personne ne peut se plaindre de l'aide accordée aux universités à cette fin. Elle n'empiète pas sur les droits des provinces. Il y a aussi la formation technique et professionnelle, domaine dans lequel une aide est maintenant accordée, sans parler des bourses d'études. Il y a aussi les moyens de coordination qu'on peut fournir sans empiéter sur les attributions administratives ou les garanties culturelles des provinces.

Le fait que des citoyens animés d'un esprit civique ont jugé nécessaire de prendre sous leur égide deux sessions de la Conférence canadienne sur l'éducation fait ressortir, à mon avis, un des symptômes et une des raisons prouvant que le temps est venu pour le gouvernement fédéral de repenser la question de l'enseignement à travers l'optique nationale. Ces citoyens éclairés, que l'on rencontre un peu partout au pays, voient ce qu'il convient de coordonner. Ils se rendent compte des difficultés qu'il y a à continuer à vivre dans une atmosphère provinciale à un moment où nous essayons de créer une nation capable d'occuper son rang parmi les autres nations du monde.

Peut-être conviendrait-il de consigner au compte rendu les buts de la conférence, énoncés dans une lettre datée du 8 novembre 1957, adressée aux membres du Sénat et de la Chambre des communes. Je cite:

On pourrait dire que cette conférence représente la décision, prise par les éducateurs et autres personnes qui s'intéressent à l'éducation, d'exposer leurs problèmes à la population du Canada. Ils espèrent rendre la nation beaucoup plus consciente de la nécessité urgente de meilleures chances d'instruction au Canada, et de la nécessité d'empêcher le gaspillage de tant de ressources humaines chez nous. Quand nous comparons nos besoins en matière d'instruction avec les progrès scientifiques réalisés par les Russes, que soulignent de façon inquiétante, auprès de chaque Canadien, les deux satellites qui actuellement circulent autour du globe, cette conférence revêt encore plus d'importance qu'au moment où elle a été conçue.

On a peut-être différé d'opinion quant au succès de la Conférence canadienne sur l'éducation. Cependant, à mon avis, elle a effectivement exposé à la population les divergences de vues qui se manifestent à l'égard